



LES RANDONNEURS D'ETIOLLES

1, rue Thouars – 91450 ETIOLLES
Association Loi de 1901
SIRET : 503 855 918 00010

www.lesrandonneursdetiolles.fr

Mail : bagneres65@yahoo.fr

Garantie financière : GROUPAMA

Assurance-crédit & caution

132 rue des Trois Fontanot

92000 Nanterre

Tel 33(0)9 69 32 23 36

ct. n° 4000716162 /1

Assurance R.C.P. Willis

Tower Watson Département

Sport et Événement Immeuble

52 AV DU Gal de Gaulle – CS

10427 – 92800 Puteaux Tél. :

09 72 72 01 19

ffrandonnee@grassavoye.com

Contrat n° :41789295M / 0002

Validé par la FFRP sous le N° FR 018306

Les Randonneurs d'Étiolles

Louis vous propose un séjour de 13 jours / 12 nuits

Du mercredi 24 juin 2026 au lundi 06 juillet 2026 en itinérance.

Le tour du Mont Blanc

Le plus célèbre des circuits, autour du plus haut sommet de l'Europe et entouré de sommets au nom légendaire. Traversée de 3 pays et une multitude de paysage.

Ce séjour est ouvert aux adhérents des Randonneurs d'Étiolles titulaires de la licence : IRA et FRA OU SUPERIEURE ANNEE 2025-2026

Programme

Jour 1 : Mercredi 24 juin 2026. Arrivée aux Houches en train ou en co-voiturage, installation au Gîte, dîner et nuit sur place, soirée libre

Jour 2 : jeudi 25.06.2026

07h petit déjeuner au gîte, rassemblement des bagages pour transfert à l'étape suivante pour **07h45** au plus tard,

Piquenique fourni, pour le déjeuner (prévoir vos tupperware et ustensiles).

Départ 08h, étape Les Houches / Les Contamines-Montjoie par le Col de Voza et Bionnassay, environs **06h00** de marche, arrivée au refuge vers 16h, installation, dîner vers 19 h et soirée libre, **dénivelé cumulé environ+ 1300 m, – 870 m**, nuit aux Contamines-Montjoie.

Jour 3 : vendredi 26.06.2026

07h Petit déjeuner au refuge, rassemblement des bagages pour transfert à l'étape de Courmayeur pour **07h45** au plus tard,

Attention, prévoir des affaires pour 2 nuits sans accès à vos bagages.

Comité bénéficiaire de l'immatriculation tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 23, rue Raspail – 94200 Ivry-Sur-Seine – Numéro d'immatriculation : IM075100382. Tél : 01 44 89 93 90 - La Fédération Française de Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la Randonnée Pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre – Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00069

Piquenique fourni, pour le déjeuner (prévoir vos tupperware et ustensiles)

Départ 08h, étape Les Contamines-Montjoie / Refuge du Col de la Croix du Bonhomme par le Col du Bonhomme, environ **06h00** de marche, arrivée au refuge vers 16 h, installation, dîner vers 19h et soirée libre, **dénivelé cumulé environ+ 1283 m, - 350 m**, nuit au refuge du Col de la Croix du Bonhomme.

Jour 4 : samedi 27.06.2026

07h Petit déjeuner au refuge.

Piquenique fourni, pour le déjeuner (prévoir vos tupperware et ustensiles)

Départ 08h, étape Refuge du col de la Croix du Bonhomme / Refuge Elisabetta (Italie) par la variante du Col des Fours jusqu'à la ville des glaciers où nous retrouverons l'itinéraire classique puis par le col de Seigne.

Environ **05h45** de marche, arrivée au refuge vers 15h45, installation, dîner vers 19h et soirée libre, **dénivelé cumulé environ +1037 m, - 1294 m**, nuit au Refuge Elisabetta.

Jour 5 : dimanche 28.06.2026

07h Petit déjeuner au refuge

Piquenique fourni pour le déjeuner (prévoir vos tupperware et ustensiles)

Départ 08h, étape Refuge Elisabetta / Courmayeur par le lac de Combal et le col Chécrouit.

Environ **05h00** de marche. Arrivée au refuge vers 15h30, installation, dîner vers 19h et soirée libre, **Dénivelé cumulé environ + 394 m, -1339 m**, Nuit à Courmayeur où nous retrouverons nos bagages 😊

Jour 6 : lundi 29.06.2026

07h Petit déjeuner au refuge, rassemblement des bagages pour transfert à l'étape suivante pour **07h45** au plus tard.

Piquenique fournis pour le déjeuner (prévoir vos tupperware et ustensiles)

Départ 08h, étape Courmayeur / Arnuva par le Refuge Bertone et le Refuge Bonatti.

Environ **06h15** de marche, arrivée au refuge vers 16h, installation, dîner vers 19h et soirée libre, **Dénivelé cumulé environ + 1204 m, - 625 m**, Nuit à Arnuva.

Jour 7 : mardi 30.06.2026

07h Petit déjeuner au refuge, rassemblement des bagages pour transfert à l'étape du lendemain pour **07h45** au plus tard.

Piquenique fourni pour le déjeuner (prévoir vos tupperware et ustensiles)

Départ 08h, étape Arnuva / la Fouly par le Grand Col Ferret, passage en Suisse. Environ **05h00** de marche, arrivée au refuge vers 15h30, installation, dîner vers 19h et soirée libre, **Dénivelé cumulé environ + 784 m, - 953 m**, Nuit à la Fouly.

Jour 8 : mercredi 01.07.2026

07h Petit déjeuner au refuge, rassemblement des bagages pour transfert à l'étape suivante pour **07h45** au plus tard.

Piquenique fourni pour le déjeuner (prévoir vos tupperware et ustensiles)

Départ 08h, étape la Fouly / Champex d'en Haut par Praz de Fort et Champex le Lac.

Environ **05h00** de marche, arrivée au refuge vers 15h30, installation, dîner vers 19h et soirée libre, **dénivelé cumulé environ+ 755 m, - 852 m** nuit à Champex d'En Haut.

Jour 9 : jeudi 02.07.2026

07h Petit déjeuner au refuge, rassemblement des bagages pour transfert à l'étape suivante pour **07h45** au plus tard.

Piquenique fourni pour le déjeuner (prévoir vos tupperware et ustensiles)

Départ 08h, étape Champex d'En Haut / Trient par le col de la Forclaz, environ **05h00** de marche, arrivée au refuge vers 15h30, installation, dîner vers 19h et soirée libre, **Dénivelé cumulé environ +830 m, - 1040 m** Nuit à Trient.

Jour 10 : vendredi 03.07.2026

07h, Petit déjeuner au refuge, rassemblement des bagages pour transfert à l'étape suivante pour **07h45** au plus tard.

Piquenique fourni pour le déjeuner (prévoir vos tupperware et ustensiles)

Départ 08h, étape Trient / Tré le Champs par le col de Balme et le col des Posettes, environ **06h15** de marche, arrivée au refuge entre 16h et 16h30, installation, dîner vers 19h et soirée libre, **Dénivelé cumulé + 11146 m, - 1034 m** Nuit à Tré le Champ.

Jour 11 : samedi 04.07.2026

07h, Petit déjeuner au refuge, rassemblement des bagages pour transfert à l'étape suivante pour **07h45** au plus tard.

Piquenique fourni pour le déjeuner (prévoir vos tupperware et ustensiles)

Départ 08h, étape Tré le Champs / Planpraz par la Flégère et les alpages de Charlanon, environ **05h30** de marche, arrivée au gîte vers 16h suivant l'heure de la télécabine, installation, dîner vers 19h et soirée libre, **Dénivelé cumulé +1300 m – 686 m**

Utilisation de la télécabine de Planpraz pour redescendre à Chamonix. Nuit à Chamonix en Gîte.

Jour 12 : dimanche 05.07.2026

07h, Petit déjeuner au Gîte, rassemblement des bagages pour transfert à l'étape suivante pour **07h45** au plus tard.

Dernier jour de randonnée !!! **Départ 08h**

Nous reprenons la télécabine à Chamonix qui nous remonte à Planpraz où nous reprenons notre itinéraire

Piquenique fourni pour le déjeuner (prévoir vos tupperware et ustensiles)

Etape Planpraz / les Houches par le Col et le sommet du Brévent (magnifique panorama sur le Mont Blanc et l'aiguille du midi), environ **05h00** de marche, arrivée au Gîte vers 16h, installation, dîner vers 19h et soirée libre, **Dénivelé cumulé + 781m, - 1806 m** Nuit aux Houches, où nous retrouverons notre Gîte de l'arrivée.

Jour 13 : lundi 06.07.2026

Après le petit déjeuner au Gîte fin de nos prestations et du séjour, retour sur notre région en train ou co-voiturage.

Conditions

Infos pratiques : La réalisation de ces randonnées est suspendue aux conditions de la météo et aux capacités physiques des participants à ce séjour. Les temps de marche indiqués ne sont donnés qu'à titre indicatif.

Difficulté : Difficile, une bonne condition physique et bon marcheur

Nombre de participants : 12 à 15 personnes maximum

Prix du séjour : 1357 € par personne hors voyage

Le prix du séjour comprend :

- L'agrément tourisme FF Randonnée (IT)
- La pension complète du dîner du jour 1 au petit déjeuner du jour 13
- Les Piqueniques pour tous les déjeuners
- Le transfert des bagages d'étape en étape (sauf pour les jours 3 et 4 pas d'accès au refuge du col de la Croix du Bonhomme et au refuge Elisabetta) ou nos bagages seront acheminés directement des Contamines-Montjoies à Courmayeur.
- L'hébergement en petits dortoirs ou / et chambres de 4 à 6 personnes
- Couvertures fournies.
- Les billets pour la télécabine et le téléphérique

Le prix du séjour ne comprenant pas :

- La fourniture du matériel personnel
- Prévoir draps sac à Viande de couchage léger
- Les déjeuners du jour d'arrivée et du jour du départ

Comité bénéficiaire de l'immatriculation tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 23, rue Raspail – 94200 Ivry-Sur-Seine – Numéro d'immatriculation : IM075100382. Tél : 01 44 89 93 90 - La Fédération Française de Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la Randonnée Pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre – Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00069

- Les boissons
- Les dépenses personnelles
- Le voyage aller et retour : En co-voiturage ou en train.

-Les assurances facultatives, qui est de 47 € « annulation et interruption du séjour, rapatriement » (voir

D'une manière générale tout ce qui n'est pas indiqué comme » compris »

Equipement à prévoir :

- Chaussures de randonnée rigides « terrain caillouteux par endroit »
- Bâtons de marche
- Sac à dos de 35 à 45 litres
- Gourde, thermos pour les boissons

-Lunettes de soleil, crème solaire, Bonnet, Gants, veste polaire, veste coupe-vent imperméable, pantalon, short, sous-vêtements thermiques respirant, drap sac a viande léger, nécessaire de toilette et serviette, et affaires personnelles pour la durée du séjour.

Pré-inscription : Auprès de l'animateur à compter du : **15 septembre 2025** après la mise sur le site des Randonneurs d'Etiolles et information par mail aux adhérents, aucun acompte ne sera accepté avant la validation du séjour par la FFRP et de l'agrément tourisme.

Inscriptions : du **30 septembre 2025** au **20 octobre 2025**

Inscription définitive : Après accord du séjour par la FFRP et de l'agrément tourisme et accord de l'animateur et après réception d'un premier acompte, vous aurez aussi la possibilité de souscrire lors de l'inscription définitive aux assurances individuelle facultatives qui est **de 47 €** au moyen du bulletin de souscription assurance, joint avec le bulletin d'inscription du séjour à notre envoi.

Paielements :

1^{er} acompte qui est de : 339,25 € à l'inscription, entre le 30 septembre et le 20 octobre 2025, primes d'assurance facultatives lors de l'inscription qui est : de 47 €

2^{eme} acompte qui est de : 339,25 € pour le 15 janvier 2026

3^{eme} acompte qui est de : 339,25 € pour le 15 mars 2026

Le solde du séjour qui est de : 339,25 € pour le 15 mai 2026

Avant le départ , possible d'annuler son inscription selon les conditions ci-dessous ou de se faire remplacer. Les primes des assurances souscrites et les conditions EIT et UEIT seront systématiquement dues.

Tous les règlements doivent être faits par chèques bancaires à l'ordre des Randonneurs d'Etiolles ou bien par virement : Adresse du trésorier : Charpies Claude 50 rue de Robinson 91100 Corbeil-Essonne

Frais de résolution ou d'annulation de l'inscription : Le participant peut annuler son séjour à tout moment aux conditions financières suivante :

Annulation faite avant le : 20 octobre 2025, restitution des sommes versées

Annulation faite entre le 21 octobre 2025 et le 15 mai 2026, restitution des sommes versées dans la limite des frais engagés

Sauf si annulation grave sur justificatif et prise de l'assurance annulation qui est : de 47 €.

Cession du Séjour : Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FF Randonnée valide ou d'un Pass-Rando-Découverte valide. Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions EIT ainsi que les primes

d'assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice. Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription en double exemplaire et s'acquitter sans délai du montant du séjour, des contributions EIT et éventuellement de primes d'assurances facultatives Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables sur le site de l'association vous pouvez y accéder en appuyant sur la touche Ctrl et en cliquant sur le lien suivant : <https://www.lesrandonneursdetiolles.fr/voyages-et-sejours/>

Pour tous renseignements et Pré-inscriptions, voir avec Louis par téléphone ou SMS au 06 09 22 14 80 et par mail ; bagneres65@yahoo.fr

Tout au long du séjour, les participants devront respecter toutes les mesures sanitaires en vigueur.

Les conditions générales de vente (annexe 12 bis) et la notice assurances (annexe 10) sont consultables sur le site de l'association à l'adresse :

<https://www.lesrandonneursdetiolles.fr/voyages-et-sejours/>